

## **Les problèmes de sécurité routière dans la traversée des villages de Bra-sur-Lienne et des Villettes dans la Vallée de la Lienne**

**Question écrite du 29/03/2022**

**de FREDERIC André**

**à DE BUE Valérie, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière**

J'ai déjà eu l'occasion d'interroger Madame la Ministre à maintes reprises relativement à des problèmes de sécurité routière, mais aussi de pollution sonore dans la Vallée de la Lienne. En effet, cette région rurale est réputée pour ses grandes et longues routes qui permettent aux conducteurs de rouler à des vitesses excessives. Cela trouble de plus en plus la quiétude et la sécurité des riverains.

Je suis à nouveau interpellé par un collectif de citoyens habitant cette fois-ci dans les villages de Bra-sur-Lienne ainsi que Des Villettes situés sur la Commune de Lierneux.

En effet, ces villages connaissent une augmentation inquiétante du trafic, singulièrement des poids lourds, mais aussi d'une vitesse de conduite toujours plus importante sur la N651 mettant à mal la sécurité des riverains et perturbant leur cadre de vie.

Les riverains de ces villages souhaiteraient qu'un radar répressif puisse être installé ainsi qu'un système de feu rouge intelligent afin de diminuer les problèmes liés à la sécurité routière que ces situations évoquées engendrent.

Madame la Ministre a-t-elle connaissance des problèmes soulevés par les riverains de cette commune ?

Cette région, souvent sujette à des problèmes de sécurité, inquiète les riverains de ces communes qui voient leur cadre de vie, mais aussi leur quiétude menacée. Quelles solutions pérennes envisage-t-elle pour sécuriser la Vallée de la Lienne ?

Que serait-il envisageable de faire pour limiter au maximum les excès de vitesse et adopter une politique de « tolérance zéro » à l'égard des conducteurs qui ne respectent pas les règles ?

**Réponse du 20/04/2022**

**de DE BUE Valérie**

La pétition relative à l'insécurité ressentie sur la N651 à Bra, Les Villettes et Erria m'a également été adressée et a retenu ma meilleure attention.

Les contrôles de vitesse et plus généralement les contrôles routiers relèvent exclusivement des services de police. C'est donc tout naturellement la zone de police qui objective les problèmes des vitesses pratiquées et qui définit la stratégie des contrôles routiers en concertation avec la Justice et la Région : matière des contrôles, priorités, types de contrôles, contrôles mobiles/permanents, lieux, périodes, etc.

Si les contrôles du respect des limites des vitesses relèvent exclusivement des services de police, la Région apporte néanmoins un soutien important aux services de police en offrant des services et des équipements aux zones de police pour contrôler la vitesse des véhicules.

D'une part, la Région a mis en place gratuitement un service de location de lidars qui permet à chaque zone de police de contrôler les vitesses durant plusieurs semaines par an. D'autre part, la Région offre aussi des possibilités de placement de radars permanents.

Je puis assurer que la zone de police Stavelot – Malmedy utilise régulièrement le service de lidars.

De plus, toujours en concertation avec les services de la zone de police, il est prévu d'installer 5 radars permanents sur le territoire de la zone de police Stavelot – Malmedy dont un à Basse-Bodeux situé à quelques kilomètres des villages en objet.

Ces différentes mesures pour augmenter les contrôles routiers viennent utilement compléter les actions de sensibilisation et de prévention menées notamment par l'Agence wallonne pour la Sécurité routière.

Cependant, j'entends bien les craintes et le ressenti dont les riverains me font part. La vitesse inadaptée de certains conducteurs peut fortement accentuer un sentiment d'insécurité. De même, les camions et les autobus génèrent des désagréments par leur volume et leur poids en déplacement. J'ai assuré les riverains du fait que je resterai attentive à la situation lors des prochaines concertations avec la zone de police Stavelot - Malmedy.